

SICAV L'INVESTISSEUR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2018

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2018

Introduction

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV L'INVESTISSEUR arrêtés au 30 Juin 2018 faisant apparaître un total bilan de 1 485 690 Dinars et un actif net de 1 461 996 Dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 30 Juin 2018, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV L'INVESTISSEUR telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Par référence à l'article 2 du décret N° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des OPCVM et relatif aux ratios d'emploi de l'actif des OPCVM, nous avons relevé que les liquidités et quasi-liquidités de la SICAV représentent 21,75% du total de l'actif dépassant ainsi le taux de 20% prévu par ledit article.

Tunis, le 6 août 2018

Le Commissaire aux Comptes

ABC AUDIT & CONSEIL

Walid AMOR

BILAN
AU 30 JUIN 2018
(Unité : Dinar Tunisien)

<u>ACTIF</u>	<u>Notes</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
AC 1 - Portefeuille - titres	4-1	1 162 538	1 082 028	1 131 431
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés	4-2	758 065	605 598	647 573
b - Obligations et Valeurs assimilées	4-3	404 473	476 430	483 858
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		323 152	271 095	282 531
a - Placement monétaires	4-4	280 173	208 256	203 030
b - Disponibilités	4-5	42 978	62 839	79 502
AC 3 - Créances d'exploitation		-	3 528	-
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		1 485 690	1 356 651	1 413 962
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	4-6	22 678	21 218	21 953
PA 2 - Autres créditeurs divers	4-7	1 016	2 356	291
TOTAL PASSIF		23 694	23 575	22 245
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	4-8	1 437 611	1 310 720	1 344 391
CP 2 - Sommes distribuables		24 385	22 357	47 327
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs	4-9	-	4	4
b - Sommes distribuables de la période		24 385	22 353	47 323
ACTIF NET	4-10	1 461 996	1 333 077	1 391 718
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 485 690	1 356 651	1 413 962

ETAT DE RESULTAT
AU 30 JUIN 2018
(Unité : Dinar Tunisien)

Notes	Période du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 au 30/06/2018	Période du 01/04/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	17 360	23 739	18 960	25 256	52 133
a - Dividendes	5-1 11 487	11 487	12 111	12 111	25 224
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	5-2 5 873	12 252	6 849	13 145	26 908
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	5-3 4 353	7 728	3 133	6 100	12 736
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	21 713	31 467	22 093	31 356	64 869
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	5-4 -3 519	-6 996	- 3 459	- 6 872	- 13 746
REVENU NET DES PLACEMENTS	18 194	24 471	18 634	24 483	51 122
<u>PR 3 - Autres produits</u>	-	-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	5-5 -	-	- 844	- 1 679	- 3 386
RESULTAT D'EXPLOITATION	18 194	24 471	17 790	22 804	47 736
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>	5-6 -86	-86	- 608	- 451	-413
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	18 107	24 385	17 182	22 353	47 323
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation.)</u>	86	86	608	451	413
* Variation des +/- values potentielles sur titres	79 224	115 283	1 966	18 062	34 333
* +/- values réalisées sur cession des titres	12 118	2918	- 956	- 10 995	- 10 050
* Frais de négociation de titres	-66	-131	- 23	- 129	- 154
RESULTAT NET DE LA PERIODE	109 470	142 542	18 777	29 742	71 865

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
AU 30 JUIN 2018
(Unité : Dinar Tunisien)

	Période du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 au 30/06/2018	Période du 01/04/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	18 194	24 471	17 790	22 804	47 736
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	79 224	115 283	1 966	18 062	34 333
c - +/- values réalisées sur cession de titres	12 118	2 919	- 956	- 10 995	- 10 050
d - Frais de négociation de titres	-66	-131	- 23	- 129	- 154
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-47 327	-47 327	-45 987	- 45 987	- 45 987
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	5 847	5 847	6 595	91 656	153 023
* Capital	5 586	5 586	6 466	87 850	147 939
* Régularisation des sommes non distrib.	202	202	71	729	543
* Régularisations des sommes distrib.	59	59	58	3 077	4 540
b - Rachats	-30 784	-30 784	- 72 156	- 72 156	- 117 004
* Capital	-29 934	-29 934	- 68 734	- 68 734	- 113 221
* Régularisation des sommes non distrib.	-704	-704	- 695	- 695	369
* Régularisation des sommes distrib.	-145	-145	- 2 727	- 2 727	- 4 152
VARIATION DE L'ACTIF NET	37 206	70 278	- 92 771	3 256	61 897
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	1 424 790	1 391 718	1 425 848	1 329 821	1 329 821
b - En fin de période	1 461 996	1 461 996	1 333 077	1 333 077	1 391 718
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	18 773	18 773	19 437	18 279	18 279
b - En fin de période	18 433	18 433	18 551	18 551	18 773
VALEUR LIQUIDATIVE	79,314	79,314	71,860	71,860	74,134
AN 6 TAUX DE RENDEMENT	7,82%	10,39%	1,33%	2,17%	5,30%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 JUIN 2018

NOTE 1 : CREATION DE LA SOCIETE

La société « **SICAV L'INVESTISSEUR** » est une société anonyme à capital variable créée le 14/01/1994 pour gérer un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe et variable. Elle est autorisée à exercer par visa du C.M.F. N° 94-117 du 28/03/1994.

NOTE 2 : OBJET

L'activité de la société a pour objet tel que précisé dans l'article 3 de ses statuts, la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. Elle cherche à contribuer à la mobilisation de l'épargne, au développement du marché financier et à la promotion des investissements.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2018, sont établis conformément aux préconisations du système comptable des entreprises notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 22 janvier 1999.

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 : Prise en compte des actions et valeurs assimilées et des revenus y afférents

Les acquisitions d'actions et de valeurs assimilées sont enregistrées en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de ces achats, sont imputés en capital.

Les ventes d'actions sont comptabilisées pour leur coût moyen pondéré d'entrée en faisant la distinction entre les actions anciennes et les nouvelles tant qu'elles ne sont pas alignées.

Les plus ou moins-values sont comptabilisées parmi les capitaux propres en tant que plus ou moins-values sur cession.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat, à la date de détachement du coupon.

3-2 : Prise en compte des droits rattachés aux actions

Les droits liés aux actions (D.A. et D.P.S.) sont enregistrés séparément dès leur détachement. Ces droits sont comptabilisés à leur valeur théorique puis valorisés sur la base des cours du marché.

Ils constituent un élément des coûts d'entrée des nouvelles actions à obtenir par l'exercice éventuel de ces droits.

En cas de cession, leur sortie est enregistrée au coût moyen pondéré des entrées.

3-3 : Prise en compte des titres de créances et des revenus y afférents

Les obligations et les bons de trésor assimilables ainsi que les placements monétaires sont enregistrés, au moment du transfert de propriété, pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat, sont imputés en capital.

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés, est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires, sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3-4 : Différences et variations d'estimation du portefeuille

Les comptes « Différences d'estimation » et « Variations d'évaluation » permettent d'enregistrer, à la date des arrêtés des comptes, la différence entre la valeur comptable et la valeur actuelle du portefeuille titres.

Les cours d'évaluation sont :

- Pour les valeurs cotées, le cours boursier moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date la plus récente ; lorsque les conditions de marché d'un titre donné, dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.
- Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :
 - à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
 - au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/06/2018 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti, compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

- Pour les titres OPCVM, la valeur à retenir postérieurement à l'acquisition, est calculée sur la base de leur valeur liquidative la plus récente.

3-5 : Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3-6 : Les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements sont les rémunérations à attribuer au dépositaire, au réseau des agences de la STB et au gestionnaire suivant des conventions établies respectivement à raison de 0,1%, 0,1%, 0,8% T.T.C. de l'actif net de la SICAV, calculé quotidiennement et ce, à partir du 01/11/2002. Ces charges sont les seules charges supportées par la SICAV.

NOTE 4 - NOTES LIEES AU BILAN

4-1 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste a atteint au 30/06/2018 un montant net de 1 162 538 Dinars, se détaillant par valeur comme suit :

PORTEFEUILLE TITRES	Nombre	Prix de revient	Cours	Valeurs au 30/06/2018	% de l'actif
Actions et droits rattachés		610 658		688 695	46,36%
ADWYA	1 805	10 979	5,946	10 733	0,72%
ARTES	10 491	80 341	7,058	74 045	4,98%
ATL	5 000	14 650	3,102	15 510	1,04%
BTE ADP	1 250	37 080	13,381	16 726	1,13%
CARTHAGE CEMENT	11 375	28 985	1,999	22 739	1,53%
CIL	485	6 148	16,000	7 760	0,52%
ENNAKL	1 000	10 500	12,053	12 053	0,81%
NEW BODY LINE	5 634	30 819	5,400	30 424	2,05%
SFBT	1250	18 334	22,259	27 824	1,87%
SIAME	12 000	29 520	2,488	29 856	2,01%
SIPHAT	610	14 136	2,840	1 732	0,12%
SOPAT	6 000	8 100	1,584	9 504	0,64%
SOTETEL	6 000	21 711	4,053	24 318	1,64%
SOTUVER	12 499	50 756	8,818	110 216	7,42%
SOTUVER NG 01012018	1 346	5 170	8,500	11 441	0,77%
SPDIT	6 000	61 800	10,400	62 400	4,20%
STAR	200	23 600	139,641	27 928	1,88%
TPR	11 380	32 600	5,288	60 177	4,05%
TUNIS RE	4 800	44 366	7,684	36 883	2,48%
WIFAK BANK	13 995	81 064	6,890	96 426	6,49%
Obligations		395 970		404 473	27,22%
ATL 2013-1	1 000	40 000		40 411	2,72%
BNA 2009 sub	1 000	39 970		40 367	2,72%
BNA Sub 2017-1 B	600	60 000		60 348	4,06%
CIL 2016-2	1 200	96 000		98 130	6,61%
HL Sub 2015-1	1 000	100 000		103 767	6,98%
TL 2013-2 B	1 000	60 000		61 449	4,14%
Titres OPCVM		70 838		69 370	4,67%
SICAV L'EPARGNANT	686	70 838	101,123	69 370	4,67%
TOTAL		1 077 466		1 162 538	78,25%

4-2 : Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Cette rubrique s'élève au 30/06/2018 à un montant de 758 065 Dinars. Elle se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Actions et droits rattachés	610 658	634 643	630 152
Différence d'estimation sur actions	78 037	-54 940	-39 754
Actions SICAV	70 838	25 940	56 135
Différence d'estimation sur actions SICAV	-1 468	-45	1 040
Total	758 065	605 598	647 573

4-3 : Obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent, au 30/06/2018, un montant de 404 473 Dinars. Elles se présentent comme suit :

Désignation	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Obligations	395 970	466 640	466 640
Intérêts courus	8 503	9 790	17 218
Total	404 473	476 430	483 858

4-4 : Placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent à 280 173 Dinars au 30/06/2018. Ils se présentent comme suit :

Désignation	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Compte à terme	270 000	200 000	200 000
Intérêts courus / Compte à terme	10 173	8 256	3 030
Total	280 173	208 256	203 030

4-5 : Disponibilités

Les disponibilités s'élèvent à 42 978 Dinars au 30/06/2018 contre un solde de 62 839 Dinars au 30/06/2017 et représentent les avoirs en banque.

4-6 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élevant, au 30/06/2018, à 22 678 Dinars, se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Gestionnaire	2 349	2 288	2 336
Commission réseau	19 222	17 835	18 522
Commission dépositaire	1 108	1 095	1 095
Total	22 678	21 218	21 953

4-7: Autres créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élevant, au 30/06/2018, à 1 016 Dinars, se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Etat retenue à la source / dividendes distribués	1 016	677	291
Contribution conjoncturelle à payer	0	1679	0
Total	1 016	2 356	291

4-8 : Capital

Au 30/06/2018, le capital a atteint un niveau de 1 437 611 Dinars, enregistrant ainsi une hausse de 9,68 % par rapport au montant arrêté à la date du 30/06/2017, et une hausse de 6,93 % par rapport au capital arrêté à la fin de l'année 2017. Le détail comparé de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Capital social	1 449 949	1 415 231	1 415 231
Souscriptions	5 586	87 850	147 939
Rachats	-29 934	-68 734	-113 221
Frais de négociation de titres	-131	-129	-154
Variation d'estimation / actions	78 037	-54 940	-39 754
Variation d'estimation / Titres OPCVM	-1 468	-45	1 040
Plus value/ actions	19 590	2 415	3 087
Moins value/ actions	-17 892	-13 515	-13 516
Plus value/Titres OPCVM	1 221	161	435
Moins value/ Titres OPCVM	0	-56	-56
+/- val/report /Titres OPCVM	-1 040	-1 292	-1 292
+/- val/report actions	39 754	74 339	74 339
+/- val/report obligation	0	0	0
Sous-total 1	1 543 672	1 441 286	1 474 079
Sommes non distribuables / exercice clos	-105 559	-130 600	-130 600
Régul des sommes non distribuables (souscription)	202	729	543
Régul des sommes non distribuables (rachats)	-704	-695	369
Sous-total 2	-106 061	-130 566	-129 688
Capital	1 437 611	1 310 720	1 344 391

Les mouvements sur le capital, au cours du deuxième trimestre 2018, se détaillent ainsi:

Capital au 31-03-2018

Montant	1 371 186
Nombre de titres	18 773
Nombre d'actionnaires	44

Souscriptions réalisées

Montant	5 586
Nombre de titres émis	78
Nombre d'actionnaires entrants	0

Rachats effectués

Montant	-29 934
Nombre de titres rachetés	418
Nombre d'actionnaires sortants	2

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	79 224
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	12 118
Frais de négociation de titres	-66
Régularisation des sommes non distribuables	-502

Capital au 30-06-2018

Montant	1 437 611
Nombre de titres	18 433
Nombre d'actionnaires	42

4-9 : Sommes distribuables des exercices antérieurs

Les sommes distribuables des exercices antérieurs présentent un solde nul au 30/06/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Report à nouveau sur arrondis de coupons	0	4	4
Résultat de l'exercice en instance d'affectation	0	0	0
Total	0	4	4

4-10: Actif net

L'actif net de la société s'élève, à la fin du deuxième trimestre 2018, à 1 461 996 Dinars, enregistrant ainsi une augmentation par rapport au même semestre de l'année 2017 de 9,67 %.

Désignation	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Capital	1 437 611	1 310 720	1 344 391
Sommes distribuables	24 385	22 357	47 327
Total	1 461 996	1 333 077	1 391 718

NOTE 5 -NOTES LIEES AU COMPTE DE RESULTAT

5-1 : Dividendes

Courant le deuxième trimestre 2018, les dividendes encaissés se sont élevés à 11 487 Dinars et se présentent comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 au 30/06/2018	Période du 01/04/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
Revenus des actions	8 443	8 443	9 515	9 515	22 628
Revenus des Titres OPCVM	3 044	3 044	2 596	2 596	2 596
Total	11 487	11 487	12 111	12 111	25 224

5-2 : Revenus des obligations et valeurs assimilées

Ce poste enregistre, au titre du deuxième trimestre 2018, un montant de 5 873 Dinars, se détaillant comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 au 30/06/2018	Période du 01/04/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
Revenus des obligations et Val assimilées (Potentiel)	-3 030	8 503	-333	9 790	17 218
Revenus des obligations et Val assimilées (Report)	0	-17 218	0	-10 814	-10 814
Revenus des obligations et Val assimilées (Réalisé)	8 903	20 967	7 182	14 169	20 504
Total	5 873	12 252	6 849	13 145	26 908

5-3 : Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires ont atteint un montant de 4 353 Dinars au titre du deuxième trimestre 2018. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	du 01/04/2018 au 30/06/2018	du 01/01/2018 au 30/06/2018	du 01/04/2017 au 30/06/2017	du 01/01/2017 au 30/06/2017	du 01/01/2017 au 31/12/2017
Revenus compte à terme (Potentiel)	4 032	10 173	2 778	8 257	3 030
Revenus compte à terme (Report)	0	-3 030	0	-2 811	-2 811
Revenus compte à terme échus	0	0	0	0	11 243
Intérêts sur comptes de dépôts	321	585	355	654	1 274
Total	4 353	7 728	3 133	6 100	12 736

5-4 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestions ont atteint, au titre du deuxième trimestre 2018, un montant de 3 519 Dinars. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	du 01/04/2018 au 30/06/2018	du 01/01/2018 au 30/06/2018	du 01/04/2017 au 30/06/2017	du 01/01/2017 au 30/06/2017	du 01/01/2017 au 31/12/2017
Rémunération du Gestionnaire (1)	2 816	5 597	2 767	5 498	10 997
Rémunération de réseau (2)	352	700	346	687	1 375
Rémunération du dépositaire (3)	352	700	346	687	1 375
Total	3 519	6 996	3 459	6 872	13 746

(1) : **Rémunération du gestionnaire** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la gestion à la société « STB MANAGER » moyennant une rémunération de 0,8% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement. Au terme de la convention de gestion signée entre les parties, la société « STB MANAGER » supporte l'ensemble des charges inhérentes à la gestion de la SICAV (redevance CMF, honoraires commissaire aux comptes, frais de publication, frais de conseil, jeton de présence...).

(2) : **Rémunération du dépositaire** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la fonction de dépositaire à la « Société Tunisienne de Banque - STB » moyennant une rémunération de 0,1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement.

(3) : **Rémunération du réseau** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la fonction distributeur à la « Société Tunisienne de Banque - STB » moyennant une rémunération de 0,1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement.

5-5 : Autres charges

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 au 30/06/2018	Période du 01/04/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	0	0	844	1679	3 386
Total	0	0	844	1679	3 386

5-6 : Régularisation du résultat d'exploitation

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 au 30/06/2018	Période du 01/04/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
Régularisation des sommes distribuables de la période (souscription)	59	59	58	214	1 677
Régularisation des sommes distribuables de la période (rachats)	-145	-145	- 666	- 666	- 2 091
Total	- 86	- 86	- 608	- 451	- 413